



# Compte-rendu Réunion Club 09/10/2021

Présents : 15 adhérents

## Ordre du jour, relevé de décision

---

### Inscription

38 archers inscrits (42-45 potentiels)  
12 refus (8 avec demande re-contact)

Les archers sont priés de vérifier leur "dossier" sur <https://lesarchersdethomas2.fr/licences-2021-2022/> pour faire le point sur les pièces éventuellement manquantes à fournir au bureau.

### Créneaux

La place étant TRES limitée au gymnase par rapport aux adhérents, un planning a été défini et rempli par les adhérents. <https://lesarchersdethomas2.fr/annuaire-2021-2022/>

Les adhérents décident de faire respecter ce planning et demandent aux inscrits de prévenir de leur absence (si possible : seuls coma ou mort excusés) pour permettre à d'autres de profiter des places libres.

La séance du mardi 17h-18h30 sera réservée exclusivement aux jeunes archers.

### Ancien bureau

Il est rappelé qu'après la démission de l'ancien bureau (en juin 2021), les comptes ont montré des malversations dont principalement le paiement de prestation à l'ancien vice-président (de 2000€) ayant été caché notamment lors de l'AGO de 2020.

Un vote de dénonciation de ces actions illicites sera proposé au Adhérents lors de la prochaine AGO.

Le conseil d'administration propose de relancer l'ancien bureau par courrier (RAR et non), Accepté par les adhérents.

### Situation financière

- Bilan financier à la reprise du club (juin 2021) : 3962.49€
- Travaux de l'été (rénovation cibles) : 612.75€
- Animations de l'été : < 100€
- Balance au 1<sup>er</sup> septembre 2021 : 4735.35€

Situation OK



# LES ARCHERS DE THOMAS II

CLUB DE TIR A L'ARC - LE BOURGET-DU-LAC - SAVOIE (73)

## COVID

Le conseil d'administration, sur sa candidature, propose Jean-Philippe comme référent COVID. Il sera chargé de vérifier les passes sanitaires des adhérents lors des entraînements organisés. Lui sera fourni un carnet pour répertorier ses contrôles dans le cadre de la loi.

## Encadrement Jeunes

L'entraîneur ne sera pas présent à toutes les séances des jeunes du mardi. Elles seront quand-même assurées par un encadrement interne et bénévole mais de qualité par : Jean-Philippe, Mélissa et éventuellement Stéphane.

## Commissions

Les commissions, pierres angulaires du projet du nouveau conseil d'administration et pierre d'achoppement avec l'ancien, ont été proposées au volontariat des adhérents. En tant que référents ou participants privilégiés

Il s'agit de :

	Référents présentés	participants
1) Commission « Parcours »	Dominique & Cyann	
2) Commission « Terrain »	Baptiste MAQUET & ...?Eric P	
3) Commission « Matériels »	Jean-Philippe & Mélissa	
4) Commission « Confection / Réparation cibles »	Robert & Tony M	Manu
5) Commission « Sponsoring / mécénat »	Dominique & ...	
6) Commission « Animation »	Stéphane	Marcia, Vero
7) Commission « Communication »	Greg	Steph, Mélissa
8) Commission « Cuisine »	Enva	Marcia, Vero, Laurent

Le conseil d'administration propose également de rajouter une commission "médiation humaine" avec comme référent Isabelle et Marcia.

Il est rappelé que le fonctionnement des commissions est à inventer... laissez libre court à votre imagination (sous le contrôle ferme du bureau !).

## Tenue club

Les précédentes tenues (verttes) du club sont congédiées.

De nouvelles tenues doivent donc être choisies. En premier lieu les adhérentes précisent :

- Pour tous (jeunes, compétiteurs, amateurs...)
- Tenue à manche courte ET longue
- Tee-shirt à col à zip
- Tissu technique (à voir)
- Deux couleurs (pas de blanc !)
- Coût max 50 € : sponsors possibles (avec marquage sur les tenues mais le minimum possible)
- Blason brodé ou écusson cousu
- Pourquoi pas Nominatif

Des propositions seront faites, le processus de sélection est à définir



# LES ARCHERS DE THOMAS II

CLUB DE TIR A L'ARC - LE BOURGET-DU-LAC - SAVOIE (73)

## Animations

Les adhérents demandent une animation tous les deux mois, ouverte à tous et plutôt le samedi.

Lorsque le gymnase ne sera pas disponible des ateliers (entretien réglage du matériel, fabrication cible...) pourraient être proposé au club house du tennis.

## Futur Terrain

Les échanges pour trouver un nouveau terrain extérieur sont en cours. Aux dernières nouvelles, la mairie proposerait un terrain vers les terrains de foot de Savoie-Technolac. Des précisions doivent nous être apportées rapidement.

S'il s'avérait que la mairie ne puisse nous proposer un terrain satisfaisant, le club partirait en guerre contre Grand-Lac pour garder le terrain de la croix verte.

## Equipes

L'entraîneur propose de participer au championnat de France en équipe (3D voir autre). Pour ce faire un règlement permettant une sélection juste, impartiale et consensuelles est en réflexion.

Un comité de sélection serait formé sous la direction de Claude.

La participation en équipe du club sera à valider par les adhérents à l'appui des espérances de résultats et du coût pour y arriver.

## Modification du règlement et des statuts

La prochaine AGO (en janvier ?) pourra permettre d'apporter des modifications au règlement et éventuellement des statuts. Des propositions seront proposées (forcément) aux adhérents préalablement et le conseil d'administration est ouvert aux idées des adhérents.

Fin de la réunion à 15h15 ☺